



L'Association ACARS recrute

## Travailleur social en CDI à temps partiel (0,80 ETP – 28 heures hebdo.)

L'ACARS, association stéphanoise créée en 1976, œuvre pour l'autonomisation de personnes en difficulté sur le plan professionnel, social et/ou médical. Elle a pour objet de promouvoir des initiatives et gérer des services d'hébergement, logement, insertion, prévention et accompagnement sur le bassin stéphanois.

Dans ce cadre, l'ACARS gère un service de **Lits d'Accueil Médicalisés (LAM)**, dispositif médico-social ouvert en 2023, accueillant des personnes sans domicile et atteintes de pathologies lourdes et chroniques, nécessitant des soins et un accompagnement médical structuré non hospitalier. Il offre une coordination médicale, paramédicale et sociale avec hébergement 24 h/24, visant à stabiliser l'état de santé et assurer la continuité des parcours de soins et/ou la réduction des risques.

### Votre profil :

- Vous êtes Titulaire du Diplôme d'Etat du travail social de niveau 6 (ASS, ES, CESF),
- Vous avez une expérience professionnelle auprès de publics en grande précarité, avec problématiques de santé chronique, addictions et/ou fin de vie,
- Vous êtes titulaire du permis B.

### Les missions du poste :

Sous la responsabilité de la Cadre de santé, et en lien avec l'équipe pluridisciplinaire, vous assurez un accompagnement social et éducatif global. Vos missions principales sont les suivantes :

- Évaluer les situations sociales, administratives et environnementales des personnes accompagnées et assurer la mise à jour des dossiers sociaux et administratifs.
- Favoriser l'accès et le maintien des droits (santé, ressources, logement, démarches administratives) en lien avec les partenaires du territoire.
- Mettre en œuvre un accompagnement social et éducatif global adapté aux situations de grande précarité et aux problématiques de santé.
- Co-construire, mettre en œuvre et évaluer les projets d'accompagnement personnalisés en lien avec la personne et l'équipe pluridisciplinaire.
- Soutenir l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne et favoriser la socialisation ainsi que le maintien des liens sociaux et familiaux.
- Participer à l'animation de la vie collective et encourager la participation des usagers à la vie du service.
- Contribuer au travail d'équipe pluridisciplinaire et au partage d'informations nécessaires à l'accompagnement dans le respect du secret professionnel.
- Développer et entretenir les partenariats utiles à l'accompagnement des personnes.
- Assurer la traçabilité des accompagnements dans le dossier usager informatisé et contribuer au suivi de l'activité du service.
- Participer à la démarche qualité, à l'amélioration continue des pratiques et aux dynamiques institutionnelles du service.

### Les conditions d'emploi :

- Référence à la Convention Collective du 15 mars 1966, annexe 3
- Salaire brut mensuel de **1 721,77 €** (pour 0.80 ETP, hors indemnités dimanches/fériés et remplacements) en début de carrière (Reprise de l'ancienneté sur justificatifs)
- **Congés supplémentaires** (6 jours par trimestre x 3 trimestres)
- 1 week-end travaillé sur 4
- Logiciel de gestion du temps de travail (Overtime) et du suivi des résidents (NetVie)

**Pour candidater, merci d'adresser vos CV et lettre de motivation  
à Amandine LAFONT, Responsable RH - [alafont@association-acars.fr](mailto:alafont@association-acars.fr)**